



RAPPORT DE LA DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SURETE ET DE FACILITATION DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN (RASFG-AFI/2)

(MALABO – GUINEE EQUATORIALE 23, 24 JUIN 2016)

GENESE

La deuxième réunion du groupe Régional de Sûreté et de Facilitation de l'Aviation pour la Région Afrique et Océan Indien (RASFG-AFI) s'est tenue au centre des conférences de l'Union Afrique à Sipopo Malabo (Guinée Equatoriale) les 23 et 24 juin 2016, conformément au mandat approuvé dudit groupe.

Séances d'ouverture :

La séance d'ouverture est présidée par M. Leandro Miko Angue, Directeur Général de l'Aviation Civile de Guinée Equatoriale en présence de M. Tefera Mekonnen, Directeur du Transport aérien, représentant la Secrétaire Générale de la CAFAC, M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur Régional adjoint du bureau de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale (WACAF) et de M. Joao Monteiro, Président du Conseil d'Administration de l'autorité aéronautique du Cap-Vert en sa qualité de Président du groupe régional RASFG-AFI.

Dans son allocution de Bienvenue, M. Mekonnen exprime sa profonde gratitude de la Secrétaire Générale de la CAFAC au gouvernement et au peuple Equato-guinéen pour le chaleureux accueil réservé au Secrétaire de la CAFAC et à l'OACI ainsi qu'aux délégués depuis leur arrivée à Malabo et pour avoir accepté d'accueillir la deuxième réunion du groupe régional RASFG-AFI. Il rappelle aux participants que la première réunion du groupe RASFG-AFI qui s'est tenue à Dakar en septembre 2015 a produit des résultats probants. Il rappelle à cet effet qu'il a été demandé aux Etats de répondre à un questionnaire et de désigner des experts afin de s'acquitter des tâches confiées à la CAFAC lors de cette première réunion.

Prenant à son tour la parole, le Directeur Régional adjoint de l'OACI énumère les défis auxquels le continent africain est confronté dans les domaines de la sûreté et de la facilitation, en précisant que le plan de la sûreté et de la facilitation (SECFAL) est une opportunité pour relever ses défis. Par conséquent, il lance à nouveau un appel pour que s'instaure une collaboration entre les Etats, l'Industrie, l'OACI et la CAFAC dans la mise en œuvre de façon coordonnée dudit plan. Il rappelle enfin aux participants que les résultats de cette deuxième réunion du groupe RASFG-AFI seront présentés à la troisième réunion du comité Directeur du plan SECFAL-AFI.

Le Directeur Général de l'aviation civile de Guinée Equatoriale souhaite la cordiale bienvenue aux délégués au nom de M. le Ministre de l'aviation civile empêché. Le Directeur Général précise que la République de Guinée Equatoriale étant à la fois membre de l'Union Africaine et de l'OACI est engagée à mettre en œuvre toutes les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et ose espérer que la réunion de Malabo produira des résultats probants et mémorables. Il exhorte les Etats à s'engager pour résoudre les problèmes de sûreté et de facilitation et transmet les souhaits des autorités équato-guinéennes pour des fructueuses délibérations et déclare ouverte la deuxième réunion du groupe RASFG-AFI.

Participation

Trente trois (33) participants de 14 Etats ont pris part à la réunion tout comme la CAFAC et l'OACI. La liste des participants est jointe au présent rapport.


Adoption de l'ordre du jour

1^{ère} Session: Première partie.

Les exposés sont faits au titre de la session une (première partie) comme suit :

"Rapport de la 1^{ère} réunion du RASFG-AFI" – présenté par la CAFAC

Il est fourni à la réunion des informations sur l'élaboration du mandat du RASFG-AFI et son adoption par la première réunion, la désignation d'experts dudit groupe RASFG-AFI ainsi que l'établissement des cinq domaines clés.



“Rapport de la 2ème réunion du Comité directeur du Plan SECFAL” – présenté par l’OACI.

Au titre de ce point, il est porté à la connaissance de la réunion que la 2ème réunion du Comité directeur du Plan SECFAL AFI a approuvé le mandat du RASFG-AFI et le programme de travail pour 2016 ainsi que les recommandations formulées et les décisions prises dans les domaines de la Sûreté, de la Facilitation, de la Formation et de la Coopération dans le secteur de l’Aviation.

“Conférence ministérielle de haut niveau” – exposé fait par l’OACI.

La réunion est informée des résultats de la Conférence ministérielle sur la sûreté et la facilitation de l’aviation tenue du 4 au 7 avril 2016 à Windhoek (Namibie). Cette Conférence a adopté notamment la Déclaration sur la sûreté et la facilitation de l’aviation en Afrique ainsi que les Objectifs corrélatifs portés à l’attention des participants.

Débats :

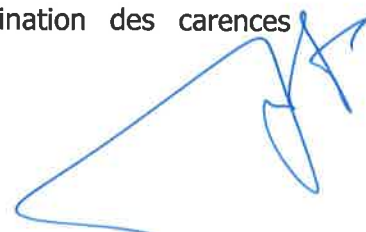
Une séance de débats sur les trois points ci-dessus est ouverte au cours de laquelle les participants manifestent leur intérêt et expriment leurs appréhensions comme suit :

- État du rapport de la première réunion du groupe RASFG-AFI : ce rapport est formellement adopté;
- Un grand nombre de passeports non lisible à la machine en circulation dans la région AFI : pour référence, il ressort de la réponse au questionnaire de l’OACI reçu des états à cet égard que 2 601 000 passeports non lisibles à la machine sont encore en circulation dans six (6) Etats africains;
- La nécessité d’envisager la divulgation d’informations sensibles sans compromettre la sûreté : la CAFAC rappelle aux participants la position commune africaine adoptée à la 38ème session de l’assemblée de l’OACI ainsi que la note de travail à la 27ème réunion du groupe d’experts AFSEC (Mars 2016) préparée en consultation avec les états membres.

1ère Session: Deuxième partie.

La CAFAC fait deux interventions au titre de la 2ème Partie de la 1ère Session comme suit :

“Désignation d’experts du RASFG-AFI”, la CAFAC rappelle aux participants les objectifs de la désignation d’experts par les États destinés à faciliter l’identification des problèmes/questions de sûreté et de facilitation, à fournir des contributions techniques et à formuler des recommandations à l’intention du Comité directeur du Plan SECFAL AFI quant à l’élimination des carences et fournir une assistance aux États pour l’élimination des carences



opérationnelles et pour relever le degré de mise en œuvre effective du système de supervision de la sûreté des États.

“Questionnaire du programme de travail du RASFG-AFI ”, il est porté à la connaissance des participants qu’un questionnaire approprié a été adressé aux États dont l’objet est d’identifier les domaines d’intervention de la sûreté et de la facilitation de l’aviation. Les réponses que donneront les États permettront au Groupe RASFG-AFI et au Comité directeur du Plan SECFALAFI de mettre au point un plan d’activités pour l’assistance aux États.

Lors de l’exposé, la CAFAC marque sa préoccupation au regard du nombre limité de réponses reçues des États tant pour la désignation des experts que pour le questionnaire visé ci-dessus.

Débats :

Lors du débat, il est proposé de créer un sixième domaine cible dans le cadre du RASFG-AFI et son groupe spécialisés chargé de la formation dans le domaine de la sûreté et de la facilitation de l’aviation. Un tel groupe serait mieux indiqué dans l’élaboration d’une stratégie d’assistance en matière de formation par exemple grâce aux partages des meilleures pratiques, à l’échange des instructeurs, des concepteurs de cours et en l’élaborant et organisant conjointement des cours et des ateliers de formation en s’appuyant sur les centres de formation en sécurité de formation.

Il est fait part d’une préoccupation concernant les critères de validation par la CAFAC des qualifications de la personne désignée. La CAFAC fait circuler durant la réunion un formulaire qui demande aux participants d’examiner et de faire des suggestions en vue de son amélioration.

Par ailleurs, la CAFAC assure les participants que la vérification et la validation d’informations se fera en collaboration avec les Etats et l’OACI. La CAFAC est encouragée à intensifier son action de suivi avec les Etats afin que plus d’Etats puissent répondre à la lettre aux Etats relative à la « Désignation d’experts du groupe RASFG-AFI ainsi qu’au questionnaire. »

2^{ème} Session :

Lors de cette séance, deux interventions sont faites respectivement par la CAFAC et l’OACI comme suit :

Projet « CASE » de la CEAC en matière de sûreté de l’aviation :



La réunion prend connaissance du projet précité, notamment ses objectifs, ses activités (aux plans national et régional) et les ressources nécessaires. Les participants relèvent que ce projet est un bel exemple de coopération entre la CEAC d'une part et la CAFAC, d'autre part. Les États membres sont encouragés à prendre part audit projet en tant qu'États partenaires. La réunion est par ailleurs informée de la tenue à Dakar (Sénégal) en septembre 2016 d'un atelier organisé conjointement par la CEAC et la CAFAC dans le cadre du projet en question.

L'OACI fait un exposé sur son étude portant sur l'analyse des besoins en matière de formation dans les domaines de la sûreté et de la facilitation. 53 des 54 États africains prennent une part active à cet exercice qui a donné lieu à une série de recommandations devant être examinée lors de la 3^{ème} réunion du groupe Directeur du Plan SECFAL-AFI. L'OACI souligne qu'une coopération plus étroite s'impose aux plans régional et sous-régional en matière de formation et le recours à l'apprentissage en ligne et l'apprentissage harmonisé, une approche également soutenue dans la Déclaration de Windhoek.

À l'issue des débats au titre de cette Session, les États apprécient à leur juste valeur les avantages et les opportunités qu'offre le projet CASE. Il est ainsi demandé instamment aux États membres d'identifier leurs besoins et priorités et d'en faire part au Comité directeur du projet par l'entremise de la CAFAC. Une proposition est faite, relative à l'utilisation d'experts africains dans le cadre du projet CASE appelés à animer des ateliers et à effectuer des missions d'assistance aux États partenaires.

RECOMMANDATIONS

La deuxième réunion du Groupe régional RASFG- AFI a formulé les recommandations ci-après :

- 1.** Il est demandé à la CAFAC de prendre l'attache des 6 États africains qui continuent d'utiliser les passeports non lisibles à la machine afin qu'ils accélèrent le processus de conformité.
- 2.** Les Secrétariats de la CAFAC et de l'OACI doivent notamment assurer le suivi avec les 4 États n'ayant pas encore donné suite à la lettre aux États de l'OACI EC6/3-12/70 du 31 décembre 2012 relative aux passeports non lisibles à la machine.
- 3.** Les programmes de travail annuels du Groupe régional RASFG-AFI doivent s'aligner sur les Objectifs SECFAL adoptés par la Déclaration de la Conférence ministérielle de Windhoek (Avril 2016).
- 4.** Il doit être établi un 6^{ème} domaine cible et son groupe spécialisé dans le cadre du RASFG-AFI, appelé à traiter les questions de formation en matière de sûreté et de facilitation de l'aviation.



- 5.** La CAFAC doit intensifier davantage ses mesures de suivi auprès des États afin d'accroître le nombre des réponses aux lettres aux États relatives à la désignation d'experts du RASFG-AFI et au Questionnaire adressé aux États. La CAFAC doit par ailleurs inviter les États à désigner à cet effet un Interlocuteur (point focal) au niveau de chaque État et/ou pour des questions similaires.
- 6.** La CAFAC doit proposer au Comité directeur du projet CASE l'utilisation d'experts africains dans le cadre dudit projet, appelés à animer des ateliers et à effectuer des missions d'assistance aux États partenaires.
- 7.** Il est demandé à la CAFAC de revoir, en collaboration avec l'OACI les instructions sur les formulaires de désignation d'experts pour une meilleure compréhension de la part des États.
- 8.** Le Comité directeur du Plan SECFAL AFI devra envisager la mise en place d'un projet pilote relatif à l'apprentissage en ligne et à la formation en ligne.
- 9.** L'OACI devra envisager la mise au point de mallettes pédagogiques sur la facilitation.
- 10.** Enfin, il est demandé au Secrétariat d'assurer la coordination et de communiquer aux membres la date et le lieu de la prochaine réunion du Groupe régional RASFG –AFI.

CLOTURE :

La cérémonie de clôture de la deuxième réunion du groupe régional RASFG-AFI est présidée par le Directeur Général de l'autorité aéroportuaire de Guinée Équatoriale qui adresse ses remerciements à tous les participants et souscrit aux recommandations formulées par la réunion. Il encourage le Secrétariat du RASFG-AFI à suivre les recommandations de la réunion et déclare officiellement close la 2^{ème} réunion du groupe régional RASFG-AFI.

Fait à Malabo, le 24 Juin 2016

Le Président du RASFG-AFI
